

## Baromètre

Le baromètre officiel mensuel de l'activité hôtelière et para-hôtelière

Région Sud

FEVRIER 2023

MKG Consulting EMEA

5 rue de Dantzig - Paris  
+33 (0)1 70 36 01 36  
welcome@mkg-group.com



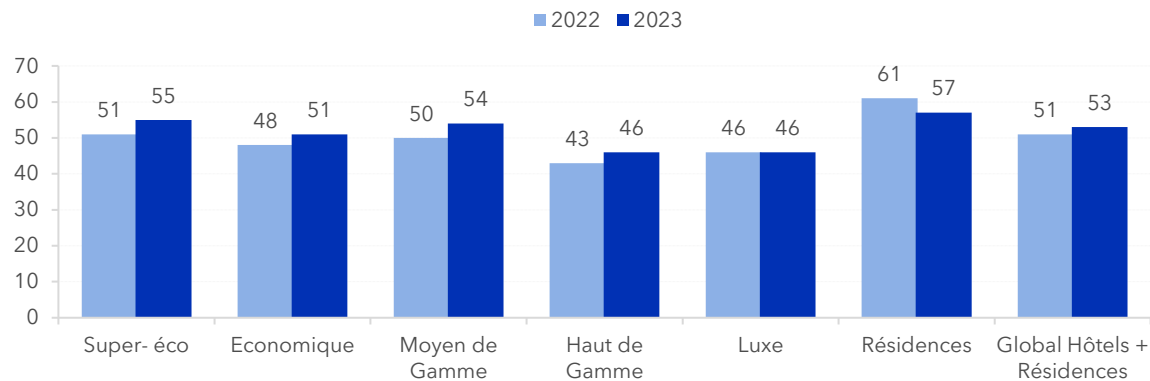


- **Les hôtels et résidences de la Région Sud poursuivent leur rebond d'activité en février 2023**, avec un taux d'occupation en hausse de 1,9 point et un prix moyen en progression de 12,1%, par rapport à février 2022.
- Notamment portés par le retour des grands évènements, un maintien de l'activité économique et des conditions météorologiques favorables, **les taux d'occupation de l'ensemble des créneaux sont en hausse** par rapport à février 2022, à l'exception des résidences, qui enregistrent un niveau de fréquentation en baisse.
- **Hors résidences, l'hôtellerie d'entrée de gamme affiche les plus hauts taux de fréquentation** durant le mois de février 2023, avec en tête, le segment super-économique, qui enregistre 55,2% de taux d'occupation (+4 points sur un an). Les résidences de tourisme peinent à maintenir leur attractivité sur ce mois, avec un recul de 3,6 points de leur fréquentation en février 2023, par rapport à février 2022.
- Le département des **Bouches-du-Rhône est le territoire qui enregistre les meilleurs taux d'occupation** en février 2023 (56,9%, soit +3,1 points sur un an), porté par le **dynamisme touristique de Marseille**, où le taux d'occupation a dépassé 60% ce mois-ci (61,4%). Les Alpes-Maritimes enregistrent également un mois satisfaisant en termes de fréquentation, avec un taux d'occupation supérieur à 50% (51,7%), soutenu par la fréquentation record de la 150<sup>ème</sup> édition du Carnaval de Nice (200 000 spectateurs).
- **La Vaucluse et le Var ferment le classement**, avec des taux d'occupation inférieurs à 50%, dont un recul de 4,4 points de cet indicateur pour le Var en février 2023, par rapport à février 2022. Au sein Toulon Provence Méditerranée, le créneau économique est le plus impacté, avec une perte de fréquentation de 8,1 points et -12,9% de RevPAR.
- **A l'échelle de la région, le prix moyen atteint 88,8€ HT en février 2023**, en forte hausse par rapport à février 2022 (+12,1%) et février 2019 (+20,2%). **Sur l'ensemble des catégories, seul le segment luxe est en perte de vitesse** sur ce mois, avec un recul de son prix moyen de 3,2% sur un an. Les hôteliers répercutent ainsi sur leur tarifs, une partie de la résurgence de l'inflation record enregistrée en France ces derniers mois.
- **Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes se distinguent à nouveau par leur croissance du prix moyen** (respectivement +14,3% et +14,5% entre février 2023 et 2022). La montée en gamme des parcs hôteliers sur les destinations Marseille et Nice, favorise une croissance plus forte du prix moyen. Les niveaux enregistrés pour **cet indicateurs demeurent toutefois très disparates**, avec en tête le département des Alpes-Maritimes, qui bénéficie des prestigieux établissements de la Côte-d'Azur, lui permettant d'atteindre un prix moyen supérieur de près de 20€ à celui des hôtels et résidences des Bouches-du-Rhône.
- **Dans ce contexte de rebond favorable, tous les créneaux enregistrent une progression de leur RevPAR en février 2023**, à l'exception du segment luxe (-2,4%). Ces hausses à deux chiffres sont particulièrement prononcées sur les créneaux super-économique (+19,6%) et milieu de gamme (+20,8%), privilégiés par la clientèle d'affaires, très présente à cette période de l'année. A l'image des performances contrastées de la métropole de Toulon, le Var est le seul territoire étudié à afficher un recul de son RevPAR en février 2023 (-3,6%), par rapport à février 2022.
- Dans tous les départements étudiés, le RevPAR en février 2023 dépasse désormais les niveaux de février 2019, démontrant ainsi la résilience et le dynamisme du marché touristique en Région Sud.

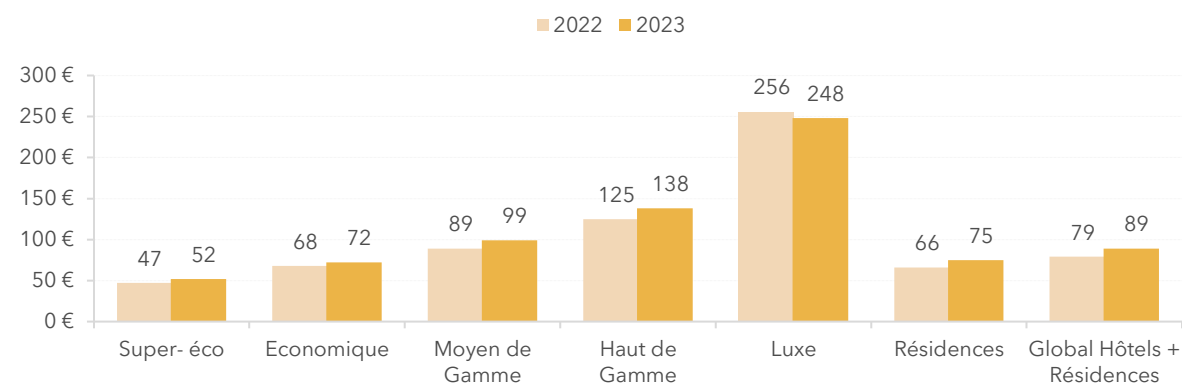
## La région par segment

FEVRIER 2023

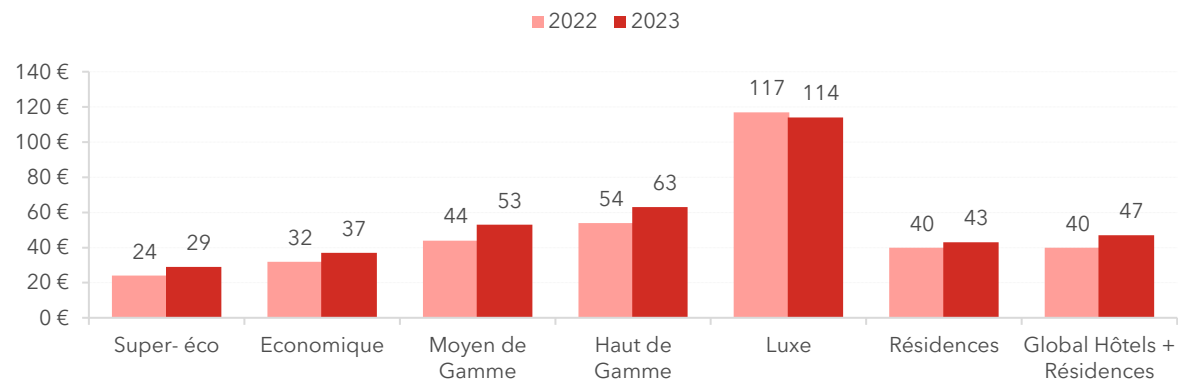
### TAUX D'OCCUPATION



### PRIX MOYEN (HT)



### REVPAR (HT)



## La région par segment

FEVRIER 2023

	Résultats MENSUELS d'activité hôtelière						Résultats CUMULES d'activité hôtelière					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Super-économique	55,2%	4,0	52,2	10,9%	28,8	19,6%	52,0%	6,0	51,3	10,1%	26,7	24,4%
Economique	51,3%	3,5	71,6	6,0%	36,7	13,6%	48,4%	7,2	71,1	7,5%	34,4	26,3%
Moyen de Gamme	54,2%	4,3	98,7	11,2%	53,4	20,8%	51,3%	8,8	97,8	13,2%	50,2	36,5%
Haut de Gamme	45,5%	2,4	138,3	10,7%	63,0	17,0%	43,5%	7,4	137,7	10,0%	60,0	32,4%
Luxe	45,9%	0,4	247,9	-3,2%	113,8	-2,4%	38,7%	0,0	269,7	7,1%	104,4	7,0%
Résidences urbaines	57,4%	-3,6	74,6	13,1%	42,9	6,5%	54,8%	2,3	68,3	14,0%	37,5	19,0%
Total région PACA	52,8%	1,9	88,8	12,1%	46,9	16,3%	49,9%	5,9	87,3	14,4%	43,5	29,7%
Total France	57,5%	8,5	103,3	18,0%	59,4	38,5%	56,3%	13,0	105,0	23,1%	59,2	60,0%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## La région par département et agglomérations / communautés de communes

FEVRIER 2023

### LES DÉPARTEMENTS

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Bouches-du-Rhône ( 13 )	56,9%	3,1	78,5	14,3%	44,7	21,0%	55,7%	7,7	79,6	17,0%	44,3	35,8%
Var ( 83 )	44,7%	-4,4	69,6	5,8%	31,1	-3,6%	41,9%	-0,9	68,8	6,9%	28,8	4,6%
Vaucluse ( 84 )	45,6%	2,5	65,3	5,9%	29,8	12,1%	45,6%	7,2	66,0	8,3%	30,1	28,6%
Alpes-Maritimes ( 06 )	51,7%	5,3	97,4	14,5%	50,3	27,5%	46,3%	7,8	98,4	17,4%	45,5	41,1%

### LES AGGLOMÉRATIONS / COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Marseille Provence Métropole	59,9%	3,8	82,6	15,2%	49,4	23,1%	59,0%	8,7	83,7	17,8%	49,4	38,1%
Communauté du Pays d'Aix	57,5%	4,4	78,4	12,0%	45,1	21,3%	55,6%	8,3	78,7	14,0%	43,8	33,9%
Fréjus / Saint-Raphaël	40,2%	-5,4	70,4	3,5%	28,3	-8,7%	35,9%	-1,8	68,7	3,5%	24,7	-1,4%
Toulon Provence Méditerranée	48,2%	-2,4	68,4	2,7%	33,0	-2,1%	44,7%	0,1	67,4	3,1%	30,1	3,4%
Avignon	41,7%	0,3	66,4	7,8%	27,7	8,5%	43,1%	4,9	68,4	12,9%	29,5	27,5%
Haut-Vaucluse	54,3%	11,4	57,2	-0,4%	31,1	26,1%	49,9%	12,0	55,2	-3,5%	27,5	27,1%

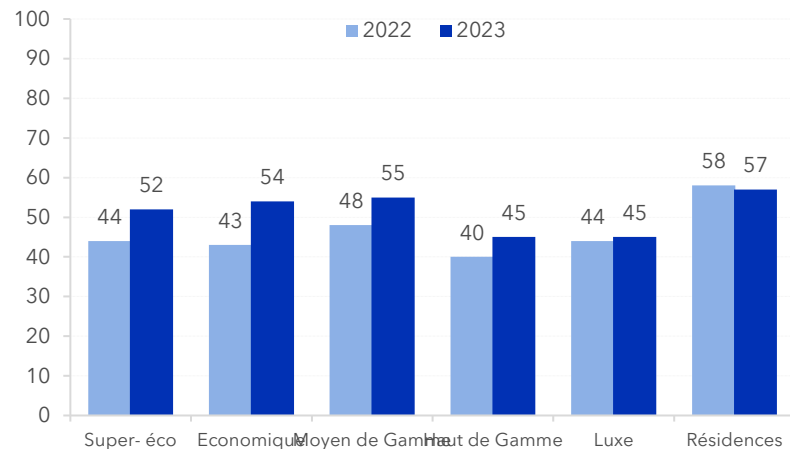
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## FEVRIER 2023

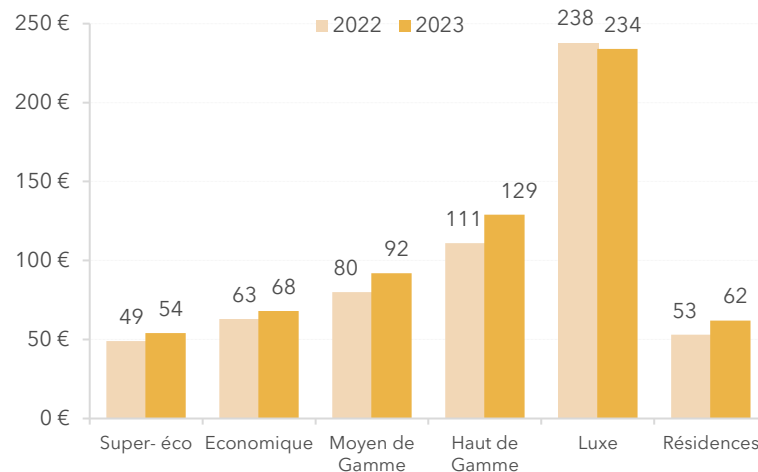
- Les hôtels et résidences des Alpes-Maritimes enregistrent un **taux d'occupation de 51,7%** en février 2023, légèrement inférieur à celui de la région (52,8%) du fait de la moindre présence de clientèles d'affaires individuelles dans certaines zones. Le taux d'occupation est en hausse de 5,3 points par rapport à février 2022 et 2,8 points par rapport à février 2019. Cet indicateur a notamment été soutenu par la **fréquentation record du Carnaval de Nice et le retour des grands évènements à Cannes**.
- Tous les créneaux hôteliers enregistrent une progression de leur fréquentation** en février 2023, à l'exception des résidences qui perdent 1,2 point de taux d'occupation par rapport à février 2022. Les dynamiques de progression les plus prononcées sont enregistrées au sein des segments d'entrée de gamme (super-économique +7,8 points et économique +11,1 points).
- Le pôle hôtelier de Menton** (Roquebrune, Cap d'Ail et Beausoleil), se distingue avec le taux d'occupation le plus élevé : 76,1%, loin devant la Métropole de Nice (55,1%) ainsi que la ville de Nice (54,1%). Cette distinction est également liée à un pôle hôtelier de moindre ampleur.
- Le département enregistre un **prix moyen de 97,4€** en février 2023, tous créneaux confondus (hôtellerie et résidences), soit un gain de 14,5% sur un an. L'indicateur est également en forte progression par rapport à février 2019 (+18,5%), dans un contexte d'inflation record au cours des derniers mois en France.
- Par rapport à février 2022, seul le créneau luxe enregistre un recul de son prix moyen (-1,9%). Toutefois, **l'ensemble du marché affiche des hausses à deux chiffres en termes de croissance du prix moyen** par rapport à février 2019.
- En février 2023, le **RevPAR s'élève à 50,3€** au sein du département des Alpes-Maritimes, soit un niveau bien supérieur à celui de la Région Sud (46,9€), et en augmentation de +27,5% par rapport à février 2022. Par rapport à février 2019, cette hausse est tout aussi forte (+25,4%) et démontre la **résilience du marché hôtelier des Alpes-Maritimes**, lequel enregistre en ce début d'année 2023, de meilleures performances qu'avant la crise de la Covid19.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES ALPES-MARITIMES

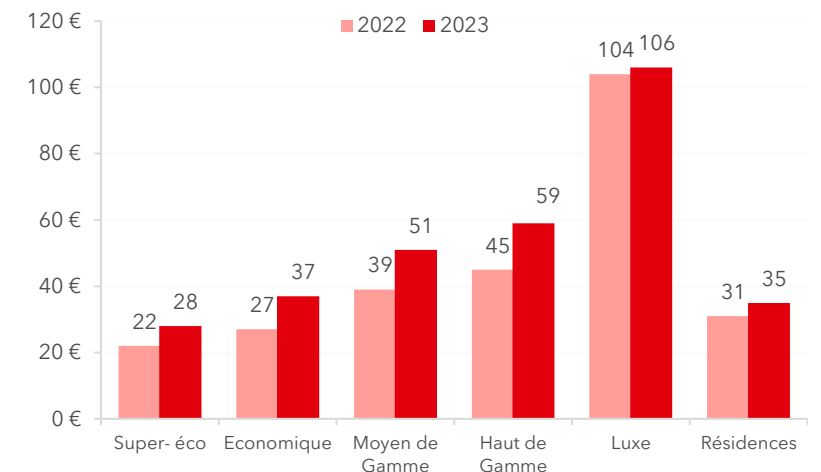
### Taux d'occupation



### Prix Moyen (HT)



### RevPAR (HT)



## Les performances des pôles urbains des Alpes-Maritimes

FEVRIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Cannes Ville	43,6%	6,6	132,0	7,5%	57,5	26,7%	38,4%	8,8	150,1	15,7%	57,7	49,9%
Nice Ville	54,1%	6,3	93,5	11,2%	50,5	25,9%	48,1%	8,5	91,4	12,4%	44,0	36,4%
Villeneuve Valbonne	50,9%	13,7	75,4	19,1%	38,4	63,1%	45,4%	12,8	74,6	20,6%	33,9	67,9%
Antibes	49,6%	-2,5	68,9	14,7%	34,2	9,1%	44,6%	2,3	65,6	16,4%	29,2	22,8%
CASA Antibes ( dont Vallauris )	48,2%	5,6	81,6	16,7%	39,3	32,0%	43,1%	7,5	79,4	18,7%	34,2	43,9%
Mandelieu	39,6%	1,7	90,1	11,6%	35,6	16,6%	33,8%	4,6	89,3	6,8%	30,2	23,7%
Nice Métropole	55,1%	11,4	106,0	18,1%	58,4	48,9%	50,3%	13,0	109,6	22,9%	55,2	65,6%
Menton	76,1%	-4,6	105,9	24,7%	80,6	17,6%	72,2%	1,0	100,4	24,6%	72,5	26,4%
Monaco	37,7%	9,1	290,5	-3,3%	109,6	27,2%	40,3%	10,7	300,9	-0,7%	121,4	35,4%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

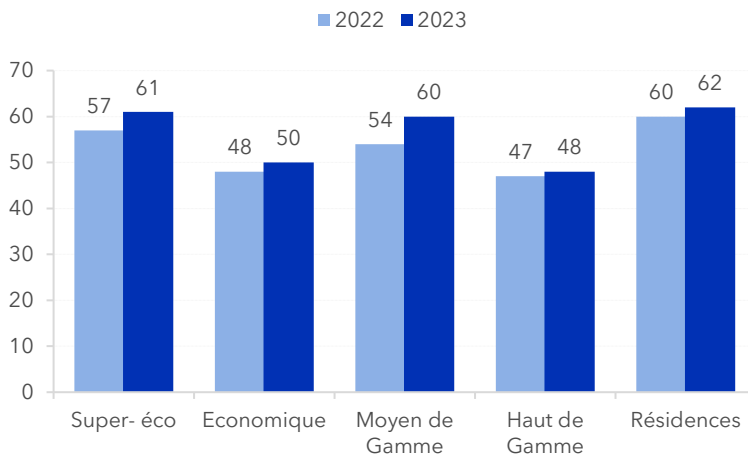
\* panel répondants sur Monaco non représentatif de l'offre hôtelière totale

## FEVRIER 2023

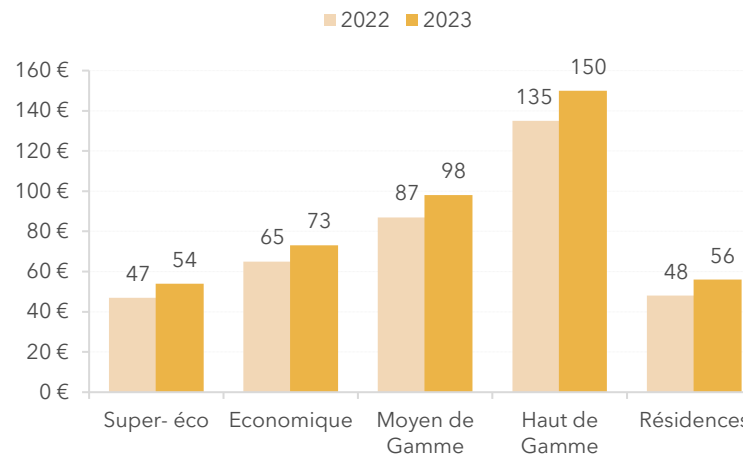
- Les hôtels et résidences des **Bouches-du-Rhône enregistrent un taux d'occupation de 56,9%** en février 2023, supérieur de 3,1 points par rapport à février 2022 et de 2,6 points par rapport à février 2019. **Ces performances sont encourageantes**, dans un contexte de ralentissement économique en France. Elles sont aussi le résultat de conditions météorologiques favorables à la pratique du tourisme de loisirs, dont les séjours city-breaks.
- En termes de taux d'occupation, le marché des résidences arrive en tête, avec 62% en février 2023 (+2 points comparé à février 2022). Dans l'hôtellerie, le segment super-économique affiche le meilleur taux de remplissage ce mois-ci (61%), suivi par le marché milieu de gamme (60%). Le segment haut de gamme enregistre la progression la plus limitée par rapport à février 2022, avec seulement un point de taux d'occupation supplémentaire.
- La ville de Marseille et sa métropole** affichent une attractivité croissante en ce début d'année 2023 (respectivement +5,2 points et +3,8 points de taux d'occupation en février 2023 par rapport au même mois en 2022). **Le Pays d'Aix n'est pas en reste, avec un regain d'attractivité** qui se traduit par une hausse de +4,4 points de fréquentation et +21,3% de RevPAR par rapport à février 2022.
- A l'échelle départementale, le **prix moyen atteint 78,5€**, représentant une hausse de 14,3% par rapport à février 2022. Grâce à cette nette croissance du prix moyen, le **RevPAR** croît également par rapport aux mois de février 2022 et février 2019 (respectivement +21% et +23,7%). Les performances de ce début d'année 2023 sont donc supérieures à celles enregistrées avant la crise Covid19 et démontrent le potentiel touristique grandissant de la destination Provence.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

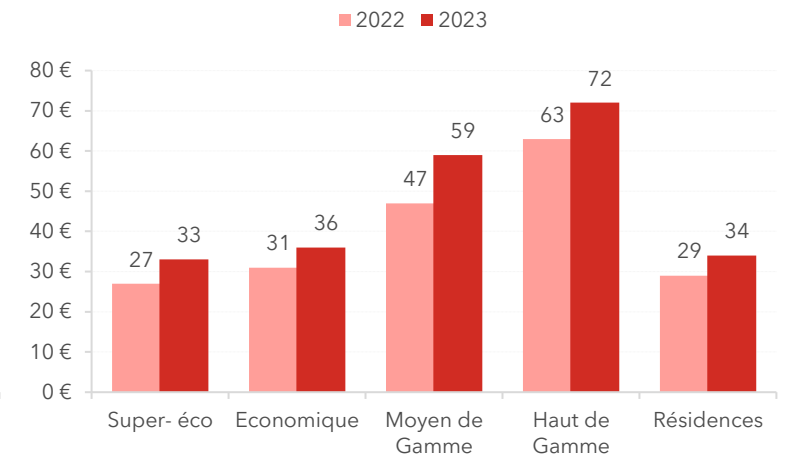
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)





Les performances des agglomérations de Marseille et du Pays d'Aix

FEVRIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE						MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Super-éco / Eco	58,6%	4,1	64,1	17,0%	37,6	25,8%	57,5%	7,5	64,0	18,0%	36,8	35,7%
Moyen de Gamme	62,2%	7,0	97,7	13,0%	60,8	27,3%	60,2%	12,0	100,8	17,7%	60,7	47,0%
Haut de Gamme	48,6%	2,6	155,2	13,7%	75,4	20,3%	49,8%	9,2	156,4	12,0%	78,0	37,5%
Résidences urbaines	69,6%	1,0	55,2	18,0%	38,4	19,7%	68,2%	6,9	55,1	21,1%	37,6	34,8%
TOTAL	59,9%	3,8	82,6	15,2%	49,4	23,1%	59,0%	8,7	83,7	17,8%	49,4	38,1%
TOTAL HOTELLERIE	57,0%	4,5	92,6	14,5%	52,7	24,2%	56,2%	9,0	94,2	16,9%	53,0	39,2%

	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX						COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Super-éco / Eco	50,5%	6,0	56,9	8,1%	28,8	22,6%	48,8%	9,2	57,2	9,4%	27,9	34,8%
Moyen de Gamme	60,7%	6,4	103,1	12,2%	62,6	25,5%	59,4%	12,1	103,1	13,5%	61,3	42,7%
TOTAL	57,5%	4,4	78,4	12,0%	45,1	21,3%	55,6%	8,3	78,7	14,0%	43,8	33,9%
TOTAL HOTELLERIE	55,5%	6,8	83,1	9,8%	46,1	25,2%	53,6%	10,9	83,7	11,4%	44,9	39,7%

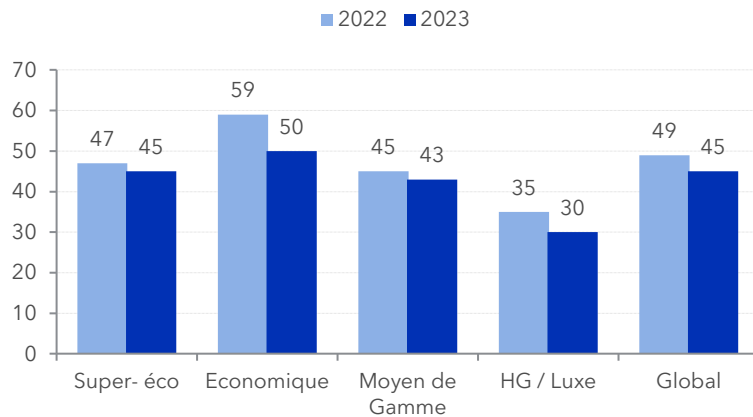
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## FEVRIER 2023

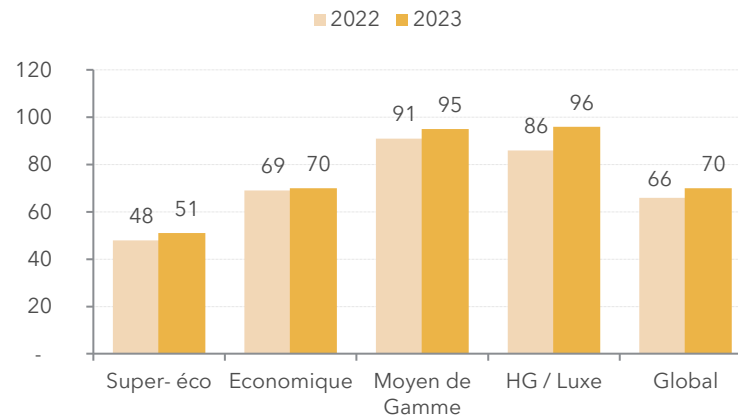
- **En février 2023, le département du Var continue de connaître un début d'année difficile** sur le plan touristique, avec un taux d'occupation globale (tous créneaux confondus) de 44,7%, soit une baisse de 4,4 par rapport à février 2022 et de -1,3 point par rapport à février 2019. Pour ce mois de février 2023, le Var est ainsi le seul territoire étudié à ne pas dépasser les niveaux de fréquentation d'avant crise Covid19.
- **Tous les segments hôteliers sont concernés par cette dynamique baissière**, avec des reculs plus prononcés sur les créneaux économiques (-9 points) et haut de gamme/luxe (-5 points), en février 2023, par rapport à février 2022. Dans un contexte économique marqué par la résurgence de l'inflation et un ralentissement de la croissance, le Var, à l'image de la métropole de Toulon (-2,4 points de taux d'occupation sur un an), peinent à demeurer attractifs.
- Malgré le recul de la fréquentation au sein des hôtels et résidences du Var, l'indicateur de prix moyen poursuit quant à lui sa hausse, dans un contexte d'inflation prononcée. **Les augmentations de prix demeurent toutefois limitées** à l'échelle du Var, tous créneaux confondus (+5,8% entre février 2023 et février 2022, contre +12,1% pour la région). Avec une inflation qui dépasse 6% en moyenne au début de l'année 2023, les hôteliers ne parviennent donc pas à répercuter pleinement la hausse des prix.
- **Avec le recul conséquent du taux d'occupation en février 2023**, le RevPAR s'élève à 31,1€, dans le département du Var, soit un recul de 3,6% par rapport à février 2022. Au global, le RevPAR dépasse tout de même le niveau atteint en février 2019 (27,8€) soit une progression de 12,1%, portée par l'augmentation des prix moyens.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAR

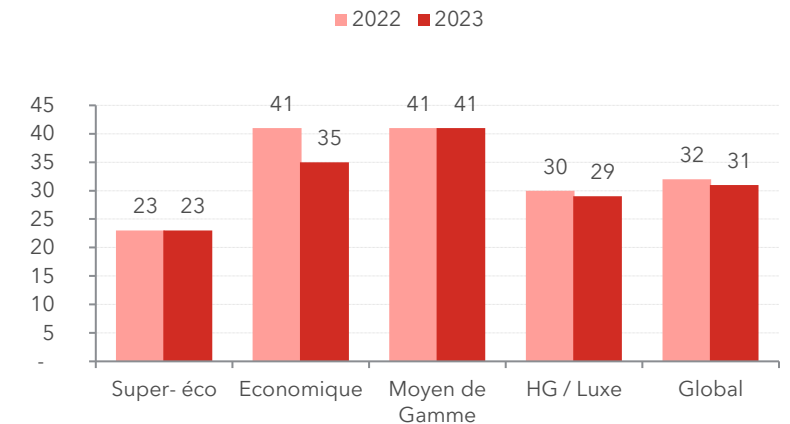
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations de Toulon Provence Méditerranée

FEVRIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Super-économique	45,5%	0,0	48,8	6,4%	22,2	6,5%	45,6%	3,2	47,9	5,3%	21,9	13,3%
Economique	51,4%	-8,1	70,4	0,8%	36,2	-12,9%	45,3%	-4,7	69,9	1,7%	31,7	-7,9%
Moyen de Gamme	46,3%	2,4	89,0	1,5%	41,2	7,0%	42,3%	3,2	89,6	3,2%	37,9	11,7%
<b>TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE</b>	48,2%	-2,4	68,4	2,7%	33,0	-2,1%	44,7%	0,1	67,4	3,1%	30,1	3,4%

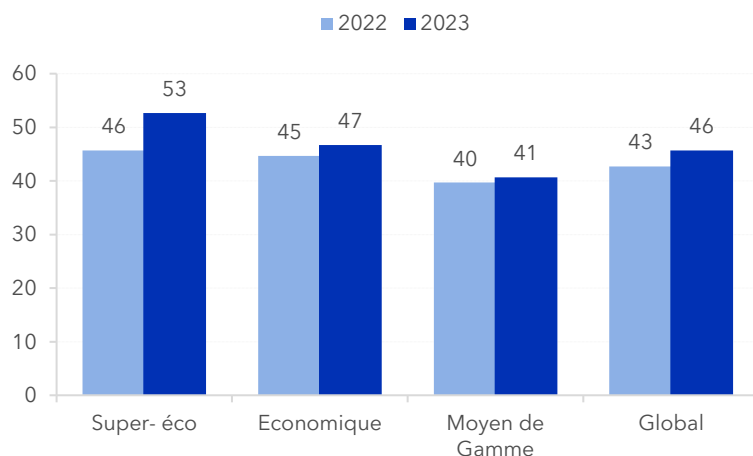
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## FEVRIER 2023

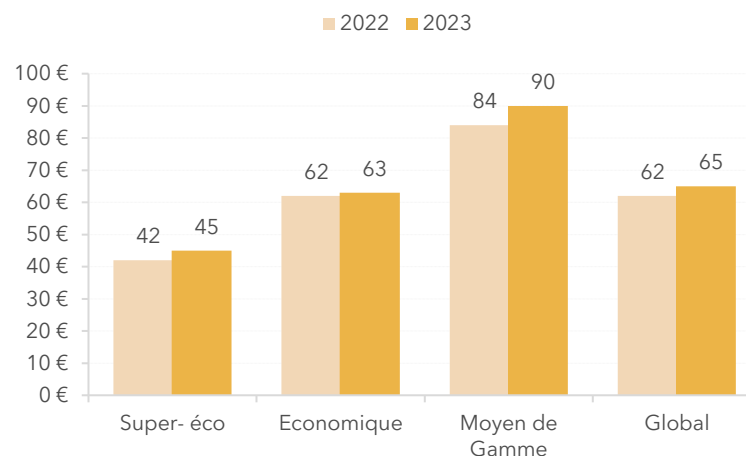
- **En février 2023, le taux d'occupation des hôtels et résidences du Vaucluse enregistre une hausse limitée** de 2,5 points, par rapport à février 2022. Cet indicateur est également très stable par rapport à son niveau en février 2019 (-0,2 point).
- Si la hausse du taux d'occupation en février 2023 est de 7,1 points sur le créneau super-économique, **elle demeure toutefois plus contenue pour le reste du marché**, avec seulement +2,1 points pour le créneau économique et +1,5 point pour le segment milieu de gamme.
- **L'évolution de la fréquentation à Avignon est à l'image du reste du département du Vaucluse**, avec un taux d'occupation en berne (+0,3 point en février 2023 par rapport à février 2022). Sur cette destination, **seul le créneau économique** tire son épingle du jeu, avec une croissance de sa fréquentation de près de 6 points (5,8 points) au mois de février 2023, comparé à février 2022.
- Le Ventoux, le Lubéron et le Haut-Vaucluse atteignent des taux d'occupation supérieurs à 50% en février 2023, alors que le marché avignonnais enregistre 41,7% de taux d'occupation dans le même temps.
- A l'échelle du Vaucluse, **le prix moyen atteint 65,3€ en février 2023**, soit une progression de 5,9% par rapport à février 2022. La progression la plus marquée est relevée au sein du créneau milieu de gamme (+7,4% par rapport à février 2022).
- **Le RevPAR des hôtels et résidences au sein du département du Vaucluse est ainsi en progression**, en février 2023, et atteint 29,8€ (+12,1% par rapport à février 2022). Dans un contexte de ralentissement économique et d'inflation prononcée, **l'attractivité du Vaucluse se maintient**, mais peine encore à dépasser les niveaux de fréquentation de 2019.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAUCLUSE

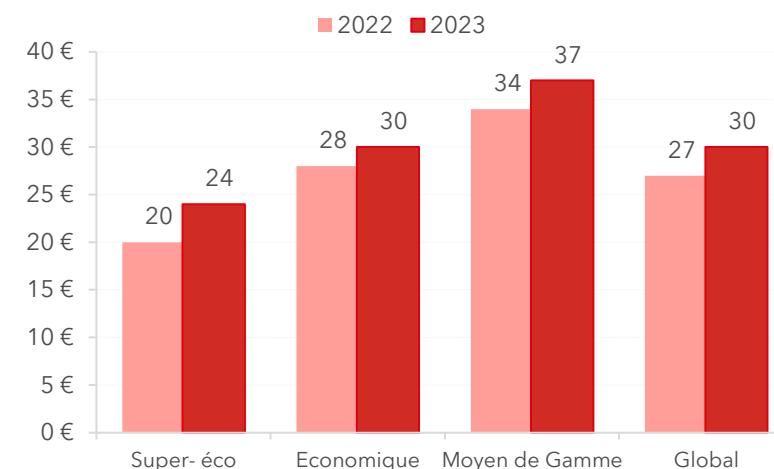
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations d'Avignon

FEVRIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1	Cumul à février 23	Var. N-1
Super-économique	45,0%	-1,4	44,0	7,1%	19,8	3,9%	44,7%	1,1	44,7	8,8%	20,0	11,5%
Economique	46,8%	5,8	67,9	3,5%	31,8	18,1%	48,2%	9,9	70,2	6,2%	33,8	33,8%
Moyen de Gamme	45,0%	0,2	80,6	11,4%	36,3	12,0%	47,9%	6,5	81,8	17,4%	39,2	35,8%
Haut de Gamme	27,5%	0,8	91,5	-8,0%	25,2	-5,1%	43,1%	8,2	93,0	-6,8%	28,0	27,9%
AVIGNON	41,7%	0,3	66,4	7,8%	27,7	8,5%	43,1%	4,9	68,4	12,9%	29,5	27,5%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

# MÉTHODOLOGIE

## DÉFINITION DE L'OFFRE HÔTELIÈRE CLASSÉE « URBAINE »

L'offre hôtelière classée est définie sur la base des établissements hôteliers classés en Nouvelles Normes (hôtels et résidences). Cependant, même si depuis le 23 juillet 2020 seul le classement d'un établissement en Nouvelles Normes est valable, nous avons choisi de continuer à suivre et à intégrer les résultats de tout établissement hôtelier anciennement classé et non encore reclassé en Nouvelles Normes. C'est pourquoi, dans un souci de clarté et de cohérence d'analyse au niveau national, la catégorie d'hôtels prise en compte est établie en fonction de l'ancien, ou du nouveau classement, correspondant effectivement à un certain type de produit.

## DÉFINITION DES SEGMENTS ANALYSÉS

Dans toutes ces analyses, MKG\_destination distingue les hôtels par positionnement produit et prix, et préconise de privilégier ce regroupement afin de pouvoir comparer les destinations entre elles. Ce positionnement est déterminé essentiellement par son niveau de prix pratiqué, en tenant également compte de son offre produit et de son classement officiel (selon le classement Nouvelles Normes Atout France), le produit et le niveau de prix pratiqué

## Table de concordance avec le classement Atout France :

Super-économique	1* et 2* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Economique	2* et 3* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Milieu de gamme	3* et 4* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Haut de gamme	4* et 5* : Nouvelles Normes
Luxe	5* : Nouvelles Normes

## GLOSSAIRE

- **Taux d'occupation :** Rapport entre le nombre de chambres vendues (ou appartements) et le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Prix moyen :** Chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres vendues (ou appartements). Exprimé en Hors Taxe (HT)
- **RevPAR :** Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou CA hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Chambres vendues :** Ensemble des chambres louées par l'hôtel, y compris les gratuités.
- **Appartements vendus :** Ensemble des appartements loués par la résidence.
- **Chiffre d'affaires :** Seul le chiffre d'affaires hébergement est utilisé dans les traitements. Le chiffre d'affaires restauration n'est pas pris en compte.
- **Evolution (pts ou %) :** Hausse ou baisse comparée à la même période de l'année précédente.

# CONTACT

CRT PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR  
**Saoussen BOUSSAHEL**  
04 91 56 47 34  
s.boussahel@crt-sud.com

CRT CÔTE D'AZUR FRANCE  
**Patrick VECE**  
04 93 37 78 85  
p.vece@cotedazurfrance.fr

ADT PROVENCE TOURISME  
**Anne PERON**  
04 91 13 84 31  
aperon@visitprovence.com

MKG\_DESTINATION  
pour participer à l'enquête mensuelle  
**Guillaume Richoux**  
01 56 56 87 96  
g.richoux@mkg-consulting.com

ADT VAR TOURISME  
**Céline GARDY**  
04 94 18 59 77  
c.gardy@vartourisme.org

VAUCLUSE PROVENCE  
ATTRACTIVITÉ  
**Emilie PAPIN**  
04 90 80 47 36  
e.papin@vaucluseprovence.com

